

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DU 30 JUILLET 2020, à 16H00**

**SALLE POLYVALENTE DE ST-SULPICE-LE-GUERETOIS**

**1. DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

- 1.1. Comptes de clôture 2019 : approbation du CDG du comptable public
- 1.2. Adoption des comptes administratifs 2019
- 1.3. Affectation des résultats 2019
- 1.4. Débat d'Orientation budgétaire
- 1.5. Vote du budget primitif 2020
- 1.6. Subventions aux associations et organismes pour l'année 2020 : approbation des conventions d'objectifs
- 1.7. Dégrèvement exceptionnel au profit des entreprises de taille petite ou moyenne de secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire
- 1.8. COVID-19 : remise sur redevance 2020 du GIE Monts de Guéret « Boutique Talents de Creuse »
- 1.9. Autorisation permanente et générale de poursuite accordée au comptable public
- 1.10. Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au Président en matière de marchés publics

**2. DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 2.1. Renouvellement de la délégation du droit de préemption urbain à l'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPF - NA) sur son périmètre d'intervention sur la ville de Guéret
- 2.2. Appel d'offres ouvert pour le suivi et l'animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) du centre-ville de Guéret

### **3. DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

- 3.1. Renouvellement de la composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- 3.2. Transports publics : composition du conseil d'exploitation de la régie

### **4. DIRECTION DU TOURISME ET DES SPORTS NATURE**

- 4.1. Révision de la redevance des mobil-homes privés du camping d'Anzême
- 4.2. Cession du site des gîtes du Puy Chaillaux à Anzême

### **5. RESSOURCES HUMAINES**

- 5.1. Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 5.2. Suppression d'un poste d'attaché territorial
- 5.3. Signature d'un contrat d'apprentissage pour la Direction du Développement Local Collaboratif à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020
- 5.4. Signature de deux contrats d'apprentissage pour la Direction de la Petite Enfance à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020
- 5.5. Mise en place d'astreintes décisionnelles
- 5.6. Attribution d'une prime destinée à prendre en compte les sujétions auxquelles ont été soumis des agents pour assurer le continuité du fonctionnement des services pendant la crise sanitaire du COVID-19